

**Procès-verbal de la 2^e réunion
de l'Assemblée générale
du SEECR
tenue le 11 novembre 2008**

Liste de présences : M^{mes}, MM.

Bélanger, Jean-Marc	Guay, Daniel	Pelletier, David
Chénard, Jacqueline	Heppell, Lise	Pelletier, Denis
Chénier, Marie-Claude	Hupé, Lucie	Perron, Annie
Cloutier, Michel	Imbeault, Stéphane	Perron, Stéphane
Dion, Alain	Jobin, Luc	Poirier, Nathalie
Dorion, Luc	Lafond, Richard	Ruest, Josée
Dubé, Chantal	LeBel, Georges	Saint-Pierre, Michel L.
Dumas, Doris	Lefebvre, Odette	Santerre, Colette
Dumont, Danièle	Lévesque, Sylvain	Simard, Jean
Gaudreau, Claude	Marquis, Jeanne	Valotaire, Suzanne
Girard, Jean-François	Morazain, Julie	Vézina, Isabelle
Gladu, Gilles	Morneau, Alain	Vignola, Kurt
Godbout, Geneviève	Paradis, Catherine	

Présidence : M. Jean-François Girard

Prise de notes : M^{me} Julie Morazain

PROJET D'ORDRE DU JOUR

01. Ouverture de l'assemblée;
02. Adoption de l'ordre du jour;
03. Accueil des nouvelles et nouveaux membres;
04. Adoption du procès-verbal de la 1^{re} Assemblée générale tenue le mardi 23 septembre 2008;
05. Information, suivi et questions;
06. Reconnaissance des acquis de compétence;
07. Table interordres : priorités d'harmonisation et plate-forme;
08. L'avenir du SEECR;
09. Élections;
10. Divers;
11. Levée de l'assemblée.

01. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée débute à 15 h 18.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PROPOSITION d'Alain Dion

appuyée de Georges LeBel

« L'ordre du jour est adopté. »

Adoptée à l'unanimité.

03. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 1^{RE} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE TENU LE MARDI 23 SEPTEMBRE 2008

PROPOSITION de Kurt Vignola

appuyée de David Pelletier

« Le procès-verbal de la 1^{re} Assemblée générale tenue le mardi 23 septembre 2008 est adopté. »

Adoptée à l'unanimité.

04. ACCUEIL DES NOUVELLES ET NOUVEAUX MEMBRES

Les personnes suivantes sont accueillies membres du SEECR. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Simon Bouchard du Département de techniques de la mécanique

Nadyne Langlois du Département de radiodiagnostic

Nathalie Poirier du Département de techniques de la mécanique du bâtiment

Hélène Rhéaume du Département de techniques de travail social

Anne Rossignol du Département de biologie

Jean-Philippe Villeneuve du Département de mathématiques

05. INFORMATION, SUIVI ET QUESTIONSCalendrier scolaire

Kurt Vignola, responsable des affaires pédagogiques, informe les membres. À cause des élections le lundi 8 décembre, il se pourrait que le 3 décembre, journée CAR (cours et atelier de rattrapage), devienne un lundi. On ajouterait une journée de reprise d'examen le mardi 23 décembre.

Valorisation de la formation professionnelle et technique

Le jeudi 13 novembre, Emploi-Québec tient un focus-groupe sur ce thème. On aimerait, bien sûr, y être représenté.

06. RECONNAISSANCE DES ACQUIS DE COMPÉTENCE

Documentation : Tableau du SEECR sur les points à éclaircir;
Tableau du Collège pour la démarche de reconnaissance des acquis extrascolaires.

Kurt Vignola présente le dossier.

La RAC (reconnaissance des acquis de compétence) est un processus permettant aux personnes ayant travaillé dans un domaine de faire reconnaître ces acquis. Récemment, la Commission des études a demandé d'approuver une AEC qui se donnerait uniquement en RAC, ce qui semble contredire le caractère exceptionnel de la RAC.

Par ailleurs, le processus actuel de reconnaissance des acquis n'est pas clair sur différents points : admissibilité des candidates et candidats, rôle des enseignantes et enseignants dans le processus, sanction des études, etc. Le cahier de gestion du Cégep n'est pas à jour sur cette question et l'approche harmonisée du MELS (ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport) qui guide les procédures de la RAC ne fournit pas les balises qui s'imposent.

Pour toutes ces raisons, la proposition suivante, issue du Conseil syndical, est présentée à l'assemblée.

PROPOSITION de Claude Gaudreau
appuyée d'Alain Dion

« Que le SEECR négocie avec le Cégep une entente balisant le processus du RAC (reconnaissance des acquis de compétence), en particulier :

- le rôle des enseignantes et enseignants dans ce processus;
- la rémunération des enseignantes et enseignants dans le processus RAC;
- les modalités de déclenchement d'un processus RAC individuel ou de groupe;

Que d'ici la conclusion d'une telle entente, les membres du SEECR s'abstiennent de s'engager dans des processus de RAC. »

AMENDEMENT de Luc Jobin
appuyé de Josée Ruest

« Ajouter « de nouveaux processus » dans la deuxième partie de la proposition. »

Le vote est demandé sur l'amendement.

POUR 21, CONTRE 4, ABSTENTIONS 4

Vote sur la proposition amendée :

« Que le SEECR négocie avec le Cégep une entente balisant le processus du RAC (reconnaissance des acquis de compétence), en particulier :

- le rôle des enseignantes et enseignants dans ce processus;
- la rémunération des enseignantes et enseignants dans le processus RAC;
- les modalités de déclenchement d'un processus RAC individuel ou de groupe;

Que d'ici la conclusion d'une telle entente, les membres du SEECR s'abstiennent de s'engager dans de nouveaux processus de RAC. »

Adoptée à la majorité avec abstentions.

07. TABLE INTERORDRES : PRIORITÉS D'HARMONISATION ET PLATE-FORME

Documentation : Table d'éducation interordres du Bas Saint-Laurent intitulé Propositions phase 1, plan régional d'aménagement, 26 octobre 2007

Kurt explique le travail qui se fait avec l'Intersyndicale régionale en enseignement professionnel et technique. La plate-forme intersyndicale sera bientôt complétée, ce qui nous permettra de travailler de concert avec les autres groupes concernés.

D'après les documents utilisés par la Table d'éducation interordres, nous constatons que les prévisions sont basées sur des données qui ne sont plus valides. De plus, l'analyse des programmes qui y est présentée est douteuse, et certaines passerelles semblent déjà être privilégiées.

Une discussion s'ensuit au sujet du plan d'action que nous devons mettre en œuvre, que nous soyons ou non invités à siéger à la Table interordres. Il est aussi recommandé de consulter nos départements afin de voir s'ils ont déjà participé à certaines décisions.

08. L'AVENIR DU SEECR

Claude Gaudreau, coordonnateur, informe que le départ de plusieurs de ses membres a fragilisé la FAC (Fédération autonome du collégial). L'Assemblée fédérative aura bientôt à se prononcer sur la représentation de chaque syndicat au CI (Conseil Intersyndical). Or, au dernier CI, plusieurs présidents locaux se sont prononcés contre les propositions visant à augmenter le poids de quelques gros syndicats, tout en affirmant qu'ils voteraient tout de même en faveur afin d'« aider la FAC » — ce qui n'est pas nécessairement rassurant.

La FAC ne peut survivre au départ d'un autre gros syndicat et, bien que le SEECR adhère toujours aux valeurs qui la sous-tendent, la proposition suivante vise à se parer contre son éventuelle dissolution.

PROPOSITION de Jacqueline Chénard
appuyée de Alain Dion

« Sans présumer de départs de syndicats membres, l'Assemblée générale du SEECR demande à l'Assemblée fédérative de se pencher sur l'avenir de la FAC en envisageant divers scénarios permettant d'assurer la pérennité des services aux membres et des principes directeurs de la fédération (limitation des mandats, absence de permanence sauf pour le personnel administratif, proximité avec les assemblées générales et structure décisionnelle tendant vers l'horizontalité, etc.). L'un de ces scénarios serait la reprise des discussions avec la FEC en vue de la création d'une nouvelle fédération. »

PROPOSITION de Daniel Guay
appuyée de Josée Ruest

« L'Assemblée générale du SEECR demande à l'Assemblée fédérative de se pencher sur l'avenir de la FAC en assurant la pérennité des services aux membres et des principes directeurs de la fédération (limitation des mandats, absence de permanence sauf pour le personnel administratif, proximité avec les assemblées générales et structure décisionnelle tendant vers l'horizontalité, etc.). L'Assemblée générale demande la reprise des discussions avec la FEC en vue de la création d'une nouvelle fédération. »

AMENDEMENT sur la proposition initiale de Marie-Claude Chénier
appuyé de Catherine Paradis

« Enlever : sans présumer de départs de syndicats membres. »

Vote : 12 POUR, 3 CONTRE, 1 ABSTENTION

Adopté à la majorité.

Vote sur la proposition initiale amendée :

« L'Assemblée générale du SEECR demande à l'Assemblée fédérative de se pencher sur l'avenir de la FAC en envisageant divers scénarios permettant d'assurer la pérennité des services aux membres et des principes directeurs de la fédération (limitation des mandats, absence de permanence sauf pour le personnel administratif, proximité avec les assemblées générales et structure décisionnelle tendant vers l'horizontalité, etc.). L'un de ces scénarios serait la reprise des discussions avec la FEC en vue de la création d'une nouvelle fédération. »

14 POUR, 1 CONTRE, 1 ABSTENTION

Adoptée à la majorité.

09. ÉLECTIONS

Rien n'est traité à ce point.

10. DIVERS

Rien n'est traité à ce point.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition dûment appuyée, il est résolu de lever l'assemblée à 17 heures.

Les membres sont invités à participer au « 5 à 7 », qui se tient au Diktam, afin de souligner les nouvelles permanences et pour accueillir les nouvelles et nouveaux profs de l'automne.